



RAMPAZZO Jean-Pierre
SECRETAIRE DU
COMITE BOULISTE DEPARTEMENTAL DES VOSGES
3 Rue des Meix
88160 LE THILLOT
.0676243767
jp.rampazzo49@orange.fr

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU COMITE BOULISTE DEPARTEMENTAL DES VOSGES
GERARDMER SAMEDI 5 OCTOBRE 2024 14H30

Sont présents :

Madame Karine BEDEZ Adjointe aux Sports de GERARDMER

Les membres du Comité Directeur du CBD:

LHULLIER Jean-Marie Président du CBD 88.

RAMPAZZO Jean-Pierre Secrétaire.

FLECHSIG Nadège Responsable de la Commission Féminine.

GERARDIN Jean-Yves Responsable Bouly.

PEIXOTO Esteban.

SIMON Jean-Marie.

Les représentants des AS:

Pour GERARDMER :

PEIXOTO Esteban Président.

LAUDE Bernard Secrétaire.

JOSEPH Samuel.

Pour LE THILLOT:

RAMPAZZO Jean-Pierre Président.

RAMPAZZO Brigitte Secrétaire.

Pour SAINT-DIE:

SIMON Frédéric Président

SIMON Jean-Marie Secrétaire.

SIMON Kylian.

MEY Jean-Philippe.

Pour VINCEY:

LHUILIER Jean-Marie Président.

Pour VITTEL:

GAUTIER Jean-François Président.

FLECHSIG Nadège.

GERARDIN Jean-Yves.

NICOLE Jean-François.

Invités Présents:

FOLTZ Daniel Président du CBD 68.

FEDRY Clément Président du CB COLMAR.

Est absent excusé:

BOSHART David Trésorier du CBD 88.

1) Allocution du Président.

Le Président Jean-Marie LHUILIER remercie la ville et l'AS de GERARDMER de nous accueillir, salue les participants notamment Madame Karine BEDEZ Adjointe aux Sports de GERARDMER et Messieurs Daniel FOLTZ et Clément FEDRY respectivement Président du CBD 68 et Président du CB COLMAR qui ont répondu favorablement à notre invitation.

Avant d'ouvrir les débats il demande à l'Assemblée d'observer un moment de recueillement à la mémoire des boulistes et de leurs proches disparus cette année en ayant une pensée particulière pour Paul MALLARD de l'AS de VINCEY qui nous a quitté récemment le 25 septembre dernier.

Avant de passer à l'ordre du jour il demande à chaque AS d'indiquer la composition de son bureau pour la mandature 2025-2028.

Toutes les AS ont tenu leurs assises conformément aux règles en vigueur sauf SAINT-DIE dont le Président indique que leur bureau devrait rester identique.

GERARDMER :

Président : PEIXOTO Estéban

Secrétaire : LAUDE Bernard

Trésorier : GERMAIN Sébastien

LE THILLOT:

Président : RAMPAZZO Jean-Pierre

Secrétaire : RAMPAZZO Brigitte

Trésorier : DANIEL Jean-Marie

SAINT-DIE :

Président : SIMON Frédéric

Secrétaire : SIMON Jean-Marie

Trésorier : SAGAIRE Bernard

VINCEY :

Président : LHUILLIER Jean-Marie

Secrétaire : ALVES Antonio

Trésorier : LEVAL Bruno

VITTEL :

Président : GAUTIER Jean-François

Secrétaire : CORDIER Leslie

Trésorier : BOSHART David

2) Approbation du Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 7 octobre 2023.

Toutes les AS ayant reçu ce compte-rendu en temps voulu et comme aucune remarque n'est parvenue au secrétariat celui-ci est adopté à l'unanimité.

3) Rapport Moral et d'Activités 2023-2024 présenté par le Secrétaire.

Dans son exposé le Secrétaire signale le retour à la formule initiale après une année non concluante de séparation avec l'Alsace pour les épreuves qualificatives aux championnats régionaux simple et double avec un quota différent de qualifiés décidé lors de la dernière Assemblée Générale de la LBRGE.

Il se félicite du maintien des effectifs à 101 licenciés pour cette saison avec 11 féminines mais déplore l'absence de jeunes.

La décision de la FFSB de ne plus attribuer de points sur la période allant de la date du qualificatif quadrette au 15 septembre a conduit à l'organisation de seulement 8 concours Promotion , tous les autres dont le concours du centenaire de VITTEL le 15 août ont été labellisé loisir.

Il souligne le très bon comportement des boulistes Vosgiens qui se sont qualifiés pour les Championnats de France quadrettes VITTEL en M3 et SAINT-DIE en M4, mais la palme revient aux féminines de VITTEL qui ont brillamment conservé pour la troisième fois consécutive leur titre de Championnes Interrégionales Double F3.

4) Rapport Financier 2023-2024 présenté par le Secrétaire.

Le Trésorier étant absent le Président demande au Secrétaire de présenter le rapport financier 2023-2024 établi par le Trésorier.

Les recettes s'élèvent à 6 516,00 € et les dépenses à 7 712,32 € ce qui se solde par un déficit d'exercice de 1 196,32 € dû à une bonne participation aux Championnats de France et à un arriéré d'indemnisation.

La somme disponible est de 10 066,55 € composée de 1 817,62 € sur le Compte Courant et de 8 248,93 € sur le Compte Livret.

Les principaux mouvements concernent principalement les affiliations et les licences pour 5 835,50 €.

En recettes le CBD perçoit les engagements aux divers championnats départementaux.

En dépenses le CBD prend en charge les frais d'arbitrage des différents championnats départementaux.

Il verse des indemnités aux joueurs lors des championnats départementaux, régionaux, interrégionaux et nationaux.

Il n'y a pas de frais de déplacement ni de secrétariat et de trésorerie à l'exception des frais bancaires qui s'élèvent à 55,80 € ce qui semble très élevé comparé à d'autres banques dont certaines ne prennent rien pour les Associations.

Après avoir salué le travail du Trésorier le Président demande à l'Assemblée d'adopter le bilan financier 2023-2024 ce qui est fait à l'unanimité.

5) Budget prévisionnel 2023-2024.

Le Secrétaire présente un budget prévisionnel en équilibre à 7 500,00 € présentant un prélèvement sur solde de 1 000,00 €.

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

6) Election du nouveau comité directeur et du nouveau bureau

Suivant nos statuts notre comité directeur doit comprendre de 6 à 15 membres.

Il est souhaitable que chaque AS soit représentée, c'est le vœu du bureau sortant.

Sont candidats :

- 1) BOSHART David VITTEL**
- 2) FLECHSIG Nadège VITTEL**
- 3) GAUTIER Jean-François VITTEL**
- 4) GERARDIN Jean-Yves VITTEL**
- 5) LHUILLIER Jean-Marie VINCEY**
- 6) NICOLE Jean-François VITTEL**
- 7) PEIXOTO Estéban GERARDMER**
- 8) RAMPAZZO Jean-Pierre LE THILLOT**
- 9) SIMON Kylian SAINT-DIE**

Les neuf candidats sont élus à l'unanimité, six postes restent à pourvoir conformément à nos statuts il sera fait appel à candidature pour la prochaine Assemblée Générale.

Seul candidat au poste de Président Jean-Marie LHUILLIER est réélu à l'unanimité.

Seul candidat au poste de Trésorier David BOSHART est réélu à l'unanimité.

Il n'y a pas de candidat déclaré pour le poste de Secrétaire, le sortant Jean-Pierre RAMPAZZO ne souhaite pas se représenter estimant qu'il est temps pour lui vu son âge de laisser la place à quelqu'un de plus jeune.

Devant l'absence persistante de candidat Jean-Pierre RAMPAZZO à la demande du Président décide de continuer à condition qu'Estéban PEIXOTO soit Secrétaire Adjoint ce que celui-ci accepte.

Ils sont tous les deux élus à l'unanimité, en outre Jean-Pierre RAMPAZZO reste Président délégué.

Nadège FLECHSIG responsable de la commission féminine et Jean-Yves GERARDIN responsable Informatique sont reconduits à l'unanimité dans leurs fonctions respectives.

Avant de poursuivre l'ordre du jour le Président LHUILLIER invite Madame Karine BEDEZ Adjointe aux Sports à prendre la parole.

Madame BEDEZ est heureuse que la ville de GERARDMER accueille nos travaux et félicite tous les participants pour la bonne tenue de nos débats qui se déroulent dans une ambiance qu'elle juge très conviviale.

Elle précise que la ville continuera à aider l'AS de GERARDMER en notamment par la mise à disposition les installations municipales en particulier le boulodrome couvert et en l'accompagnant lors de l'organisation de ses manifestations sportives surtout celle prévue le week-end du 22 juin correspondant au 90ème anniversaire de l'AS de GERARDMER dont le Président PEIXOTO a exposé les grandes lignes.

7) Saison 2024-2025

Le Président Jean-Marie LHUILLIER qui est également Président de la LBRGE depuis la démission du titulaire donne des informations sur la ligue M3.

Il y a 11 équipes engagées dont 3 Vosgiennes VITTEL, SAINT-DIE et GERARDMER et 2 Alsaciennes STRASBOURG et l'ESB 68 (MULHOUSE-COLMAR).

Deux groupes ont été créés et le calendrier établi.

Jean-Pierre RAMPAZZO en tant que Président du THILLOT estime que les élus de la LBRGE en charge de la ligue M3 auraient dû informer toutes les AS même celle comme la sienne qui ne possède pas de joueurs M3.

Le Président indique également que le nombre de qualifiés pour les championnats régionaux en simple et double seront revu lors de l'Assemblée Générale de la LBRGE.

Pour le Championnat des AS il y a un qualifié pour les Vosges et un pour l'Alsace. Pour les qualificatifs simple et double Jean-Pierre RAMPAZZO a établi un tableau.

A ce sujet un long débat a permis de dégager un compromis accepté à l'unanimité en tenant compte de la spécificité de chaque AS et de chaque épreuve.

A la demande de Daniel FOLTZ il est instauré qu'alternativement l'Alsace et les Vosges auront deux organisations de championnats et non plus comme c'était le cas jusqu'à présent deux pour les Vosges et une pour l'Alsace.

Il est donc décidé pour 2025 et 2026 la répartition suivante.

En 2025

SIMPLE : STRASBOURG Dimanche 23 mars

DOUBLE : VITTEL Dimanche 4 mai

QUADRETTE : GERARDMER Dimanche 22 juin

En 2026

SIMPLE : COLMAR

DOUBLE : VINCEY

QUADRETTE : MULHOUSE

Le Président rappelle que l'organisateur des éliminatoires doit offrir une Coupe à chacun des finalistes et non pas qu'une par équipe ainsi que le repas à l'arbitre et au délégué du CBD.

Sur proposition de Daniel FOLTZ les frais d'inscriptions pour les différentes épreuves qualificatives sont harmonisés entre les deux entités Alsace et Vosges sachant que l'indemnité par partie jouée gagnée est de la moitié de ces frais d'inscriptions soit.

SIMPLE : 8 €

DOUBLE : 16 €

QUADRETTE : 32 €

Nadège FLECHSIG responsable féminine s'occupera de l'organisation de l'Open féminin dès qu'elle aura reçu les informations de la FFSB.

8) Questions diverses.

Jean-François GAUTIER informe l'Assemblée que les concours prévus cet hiver à VITTEL ne sont pas complets.

Le Président Jean-Marie LHUILLIER informe que la prochaine Assemblée Générale se tiendra le samedi 4 octobre 2025 au THILLOT.

Remerciant tous les participants il clôture la réunion à 17H30 et Estéban PEIXOTO invite l'Assemblée au pot de l'amitié.

Le Président

Jean-Marie LHUILLIER

Le Secrétaire Général

Jean-Pierre RAMPAZZO